

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 octobre 2011 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Paul-Émile Simoneau, maire (20h)
MME Pierrette Allison, conseillère (20h)
MM Marc Corriveau, conseiller (20h)
André Bourassa, conseiller (20h)
Yve Roux, conseiller (20h)
Gaétan Hinse, conseiller (20h)
Jocelyn De Serres, conseiller (20h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h par le maire, Paul-Émile Simoneau. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire.

2011-10-311

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Marc Corriveau, appuyé le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

Rien à signaler.

2011-10-312

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE SEPTEMBRE 2011

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2011 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2011 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Période de questions

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Madame Marisol Rheault réitère sa question posée lors de la séance du mois d'août en rapport avec le développement de la rue Simoneau et du Comité de développement économique de Tingwick. Le maire, Paul-Émile Simoneau mentionne à Madame Rheault qu'il prendra les informations nécessaires et qu'il y reviendra lors de la prochaine séance de novembre.

Des informations sont demandées sur le sujet suivant : les plaintes aux code de déontologie, permis de construction, l'étude pour l'approvisionnement en eau potable, la rue Bord de l'eau, l'état de notre réseau d'aqueduc, débit de l'eau lorsqu'il y a un incendie, Comité de développement économique de Tingwick et Comité de planification stratégique.

2011-10-313

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Montant
Salaire du mois de septembre 2011	17 620.75\$
Alarme Bois-Francs : réparation système d'alarme bureau administratif	316.08\$

Asphalte RDA : asphalte pour réparation trou dans chemins	150.92\$
Bell Mobilité : cellulaire OTJ	37.76\$
Bell Mobilité : cellulaire Louise Charette	52.10\$
Bell Mobilité : cellulaire Benoît Lambert	40.82\$
Bell Mobilité : cellulaire Jonathan Breault	41.32\$
Bell Mobilité : cellulaire Chantale Ramsay	42.07\$
Bell Mobilité : cellulaire PC	34.64\$
Bell Mobilité : cellulaire camion pompe	34.64\$
Boivin & Gauvin : achat gants pompiers	287.09\$
Buro Pro : volume bibliothèque	153.86\$
Centre du Camion Gauthier : vérification mécanique camion #7	202.22\$
Chantale Ramsay : frais de transport et de repas colloque ADMQ Nicolet	91.20\$
La Coop des Bois-Francis : achat phare pour excavatrice	58.04\$
Coop du Pré-Vert : achat divers	899.55\$
Electro Alarme 2000 : réparation pagettes service incendie	235.82\$
Entreprise M.O. : location de pelle et de camion creusage de fossé et changer transversale	9 403.42\$
Entretien Ici et Là : travaux et achat pour le local de l'OTJ	344.70\$
Exova : analyse d'eau potable secteur Trois-lacs	2 438.00\$
Florent Charest : volume pour la bibliothèque	40.00\$
Formules Municipales : livre des délibérations	269.70\$
Gaudreau Environnement : vidange fosses septique	17 990.23\$
Gazonnière Victo : gazon suite au surfacage de la rue St-Joseph	303.49\$
Hydro-Québec : électricité bureau, garage, caserne	974.46\$
J. E. Marchand : réparation machineries	113.36\$
Les Machineries Richardson : installation piscine sur camion citerne	706.33\$
Marc Ouellette : transport mesures d'urgence	18.00\$
Médias Transcontinental : offre d'emploi conducteurs camion de déneigement et sommaire du rôle triennal	940.60\$
Michel Hinse : frais de transport pour pièces autopompe	74.80\$
Ministère de la Sécurité Publique : 2 ^e versement service de la Sûreté du Québec	58 561.00\$
MRC d'Arthabaska : 5 ^e versement quote-part	8 796.00\$
Normand Brassard (2006) inc. : vidange fosse septique	814.56\$
Paul-Émile Simoneau : frais de cellulaire octobre 2011, repas comité des Fêtes du 150 ^e , transport et frais de congrès	828.74\$
Pétrole Beaugard : diesel	1 897.56\$
Pièces d'auto Allison : pièces excavatrice et compacteur	293.81\$
Poste Canada : achat de timbres	441.61\$
Renaud Bray : livres pour la bibliothèque	452.85\$
Les services Hébert ramonage : ramonage de cheminées	214.18\$
Simplex : location scie à béton	56.54\$
Smith Asphalte : bordure rue St-Joseph	4 015.86\$
Société de développement durable d'Arthabaska : service résidentiels du mois de juin	9 016.81\$
Société de développement durable d'Arthabaska : site d'enfouissement d'août	5 031.93\$
Sogetel : téléphone d'octobre 2011	530.62\$
Sun Média : avis public dépôt du rôle d'évaluation	288.00\$
Télébec : ligne téléphonique station de pompage	42.73\$
Ville de Victoriaville : examen pompier 1 David Gosselin	408.10\$
Ville de Victoriaville : cour municipale janvier à août	227.85\$
Total :	145 834.72\$

Sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme totale de cent quarante-cinq mille huit cent trente-quatre dollars et soixante-douze sous. (145 834.72\$)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Demande de soumission sel à déglacage : remise de la date d'ouverture La résolution numéro 2011-10-314

Considérant que les délais requis pour une demande de soumission ne seront pas respectés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu de reporté l'ouverture des soumissions de sel à déglacage au lundi 7 novembre 2011 à 11h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-315 Demande de soumission sable à déglacage : remise de la date d'ouverture

Considérant que les délais requis pour une demande de soumission ne seront pas respectés;

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu de reporté l'ouverture des soumissions de sable à déglacage au lundi 7 novembre 2011 à 11h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-316 Déneigement secteur Trois-Lacs : cotations : remise de la date d'ouverture

Considérant que les délais requis pour une demande de cotations ne seront pas respectés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu de reporté l'ouverture des cotations pour le déneigement du secteur Trois-Lacs au lundi 7 novembre 2011 à 11h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-317 Inspection et immatriculation camion de déneigement

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay ou l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soient autorisés aux fins des présentes à faire inspecter et immatriculer les camions de déneigement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-318 Approbation des dépenses : aide à l'amélioration du réseau routier municipal : Ministère des Transports : 16 000\$

Sur proposition de la conseillère Pierrette Allison, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 16 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-319 Approbation des dépenses : aide à l'amélioration du réseau routier municipal : Ministère des Transports : 52 266\$

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De

Serres, il est résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 52 266\$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-320

Demande de Monsieur Jacques Champagne : écoulement des eaux rue Hôtel-de-Ville : chaîne de trottoir

Considérant que Monsieur Jacques Champagne mentionne à la municipalité que les eaux qui s'écoulent dans la rue Hôtel-de-Ville se dirigent directement sur son terrain et que cette situation s'est empirée suite aux travaux de pavage de la rue St-Joseph;

Considérant que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert a constaté cette situation;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert effectue la construction d'une bordure d'asphalte le long du terrain de M. Champagne afin de corriger la situation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-321

Rang 9 et Chemin Craig : changement de 2 ponceaux

Considérant que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert mentionne que 2 ponceaux doivent être changés pour des plus gros afin de prévenir des bris au rang 9 et au Chemin Craig;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick approuve les travaux à effectuer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-322

Traverse de sentier de motoneige pour la saison 2011-2012 : Club de motoneige Alléghanish des Bois-Francis

Considérant que le Club de motoneige Alléghanish demande à la Municipalité de Tingwick l'autorisation de traverser les routes suivantes :

Chemin de l'Aqueduc
Chemin Craig
Chemin de la Station (à 2 endroits)
Rang 6
Route du 5^e rang

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande de Madame Denise Pelchat et de Monsieur Claude Perreault : amélioration du rang 6

Ces travaux seront pris en considération lors de l'étude du budget.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Le conseiller, Marc Corriveau quitte la salle des délibérations.

**Dérogation mineure Monsieur François Gouin et Madame Pauline Messier
La résolution numéro 2011-10-323**

Considérant que le lot visé est le 941-8 du Canton de Tingwick et est situé dans la zone R-3;

Considérant que le propriétaire désire lotir son lot en 2 parties :

Considérant que le règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick indique :

Que selon le tableau 1 concernant la superficie et les dimensions minimales des lots non desservis indique que la largeur minimale sur la ligne avant est de 50 mètres :

Considérant que la présente demande vise une largeur minimale de 7.32 mètres;

Considérant que les membres du comité de dérogation recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

- ✓ Le terrain à lotir à une superficie conforme à la réglementation;
- ✓ La partie du terrain n'appartenant pas au propriétaire ne pourra jamais être construite;
- ✓ L'acceptation de la présente demande ne peut causer préjudice pour le futur.

En conséquence, sur proposition du conseiller André Bourassa, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande pour les motifs énumérés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le conseiller, Marc Corriveau revient dans la salle des délibérations.

Le conseiller Yve Roux mentionne qu'il a un intérêt pécunier dans le prochain sujet et quitte la salle des délibérations.

2011-10-324

Dérogation mineure Monsieur René Ratté

Considérant que le lot visé est le P-397 du Canton de Tingwick et est situé dans la zone A-7;

Considérant que le propriétaire désire régulariser une construction de bâtiment annexe dans la marge de recul latérale.

Considérant que le règlement de zonage en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Tingwick indique que:

Selon la grille des « normes relatives à l'implantation et aux dimensions des bâtiments par zone », la marge de recul latérale prescrite pour un bâtiment annexe dans la zone A-7 est de 5 mètres;

Considérant que la présente demande vise une marge de recul latérale totale de 3.05 mètres;

Considérant que les membres du comité de dérogation recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

- ✓ L'acceptation de la présente demande vise à régulariser une construction de 2006;
- ✓ L'acceptation de la présente demande ne peut causer préjudice pour le futur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le

conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande pour les motifs énumérés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le conseiller Yve Roux revient dans la salle des délibérations.

**CPTAQ : demande d'autorisation : Madame Louise Bussières
La résolution numéro 2011-10-325**

Considérant que le demandeur est propriétaire du lot 949-6 du Canton de Tingwick, circonscription foncière d'Arthabaska;

Considérant que la rivière Nicolet sud-ouest est adjacente audit lot;

Considérant que sur la rivière, il y a un barrage de type «Déversoir libre en enrochement»;

Considérant que ce barrage, faisant partie du domaine privé, nécessite de l'entretien que le demandeur n'est pas en mesure de fournir;

Considérant qu'à cette fin, la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs désire acquérir une partie du lot 949-6 afin d'être en mesure de préserver le barrage adéquatement, ce dernier étant un bien d'utilité publique puisqu'il retient l'eau de la Rivière Nicolet sud-ouest;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick recommande l'acceptation de la présente demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-326

Formation Mutuelle des Municipalités du Québec : 18, 19, 20 et 21 octobre : Programme de perfectionnement concernant le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées Q-2, r.22 et Programme de perfectionnement sur la Politique de protection des rives et littoral

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que l'inspecteur en bâtiment, Jonathan Breault soit autorisé à assister à la formation donné par la Mutuelle des Municipalités du Québec les 18, 19, 20 et 21 octobre prochain concernant le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolée Q-2, r.22 et la Politique de protection des rives et littoral. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ MRC d'Arthabaska : règlement numéro 277 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska deuxième génération, visant à autoriser spécifiquement une station-service avec usages associés dans l'affectation îlot déstructuré de type 1 sur les lots 99-1, 99-3 et 100-1-P du rang 2 du cadastre du Canton de Bulstrode dans la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford;
- ✓ MRC d'Arthabaska : règlement numéro 278 modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à des ajustements au périmètre d'urbanisation de la Municipalité de Saint-Norbert-d'Arthabaska;
- ✓ Quad Centre-du-Québec : aucune modification dans les traverses de VHR pour la saison 2011-2012;
- ✓ MRC d'Arthabaska : projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération,

- ayant trait à la zone inondable en bordure de la rivière des Pins à Warwick;
- ✓ COPERNIC : bilan de l'entente de bassin concernant la sensibilisation et l'amélioration des bandes riveraines aux Trois-Lacs;
 - ✓ Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs : programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles déclaration des tonnages résidentiels, redistribution 2011;
 - ✓ Me Mélanie Pelletier, Monty Coulombe : remerciement pour l'entente de service de première ligne pour l'année 2012;
 - ✓ MRC d'Arthabaska : transport collectifs de personnes déclaration de compétence à la MRC d'Arthabaska;
 - ✓ MRC d'Arthabaska : entrée en vigueur du règlement numéro 274;
 - ✓ MRC d'Arthabaska : consultation sur le projet de règlement modifiant le règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska, deuxième génération, ayant trait à la création d'un îlot déstructuré de type 2 le long de la rue Principale et du 8^e rang à Saint-Albert;
 - ✓ MRC d'Arthabaska : adoption du règlement numéro 279 abrogeant le règlement numéro 58 sur l'application de la loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics.

ADMINISTRATION

2011-10-327

Distribution enveloppe budgétaire au projet de déploiement d'internet haute vitesse

Considérant que la MRC d'Arthabaska a décidé d'offrir aux municipalités de la MRC une enveloppe leur permettant d'offrir à leurs citoyens un service d'internet communautaire;

Considérant que cette enveloppe provient du pacte rural régional en collaboration avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (MAMROT), et gérer en collaboration avec la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD);

Considérant l'enveloppe réservée à la MRC d'Arthabaska au montant de 200 000\$ pour quinze (15) municipalités sur le territoire de la MRC d'Arthabaska;

Considérant que la Municipalité de Tingwick s'est vu attribué un montant de 19 524\$ provenant du 200 000\$ dans l'enveloppe régional;

Considérant que les citoyens de notre municipalité ont accès à des services d'internet haute vitesse avec diverses technologies, la municipalité de Tingwick ne désire pas mettre en place un service municipal d'Internet haute vitesse;

En conséquence, sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick mentionne à la Corporation de développement économique des Bois-Francs (CLD) qu'elle ne désire pas ce prévaloir des somme qui ont été allouées dans le cadre du projet Internet haute vitesse et renonce à la somme de 19 524\$ afin de remettre cette somme dans le parte rural régional de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-328

Solidarité Jeunesse : participation financière Journée Normand Maurice : 0.25\$/habitant

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseiller Marc Corriveau et résolu que la Municipalité de Tingwick confirme à Solidarité Jeunesse sa participation à la prochaine Journée Normand-Maurice, le samedi 15 octobre prochain, ainsi que sa participation financière de 0.25\$ par habitant représentant un total de 356.75\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Demande de soumissions : ramonage de cheminée année 2012

La résolution numéro 2011-10-329

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumission sur invitation pour le ramonage de cheminées pour l'année 2012. Les soumissions devront être déposées avant lundi le 7 novembre à 11h et seront étudiées le soir même par le conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-330 Remboursement programme d'accès à la propriété résidentielle et commerciale

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau et résolu que le remboursement concernant le programme d'accès à la propriété résidentielle et commerciale soit effectué selon la liste remise aux membres du conseil ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-331 Centre d'Entraide «Contact» : renouvellement de l'aide financière annuelle

Il est proposé par le conseiller Jocelyn De Serres, appuyé par la conseillère Pierrette Allison et résolu que la Municipalité de Tingwick verse la somme de 500\$ au Centre d'Entraide «Contact» à titre d'aide financière pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-332 Sentier Les Pieds d'or : renouvellement cotisation annuelle : Tourisme Centre-du-Québec : 279.12\$

Il est proposé par la conseillère Pierrette Allison, appuyé par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle la cotisation annuelle à Tourisme Centre-du-Québec afin de promouvoir le Sentier les Pieds d'or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-333 Remboursement suite à des modifications d'évaluation

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu d'effectuer les remboursements suivant suite à des modifications d'évaluation :

Ferme Rollère inc. :	181.44\$
Michel Gagnon :	12.53\$
Fernand Laplante :	126.82\$
Pierre Rioux :	406.10\$

Total : 726.89\$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2011-10-334 Place aux jeunes : participation à la 14^e édition de Place aux jeunes dans la MRC d'Arthabaska : 250\$

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller André Bourassa, il est résolu que la Municipalité de Tingwick verse la somme de 250\$ à Place aux jeunes pour sa participation aux séjours exploratoires de la 14^e édition de Place aux jeunes de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-335 Ville de Drummondville : entente desserte spécialisée en matières dangereuses : modifications des coûts

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la modification des coûts concernant l'entente de desserte spécialisée en matières dangereuses qui passera de 523.88\$ à 634.87\$ par année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-336 Remerciement à M. Raymond Beudet, directeur général de Promutuel Bois-Francis : aide financière de 3 000\$: caméra thermique

Considérant que le service en sécurité incendie de Tingwick s'est doté d'une caméra thermique en 2011;

Considérant que Promutuel Bois-Francis a versé la somme de 3 000\$ à titre de subvention pour l'achat de ladite caméra;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remercie Promutuel Bois-Francis et son directeur général, Monsieur Raymond Beudet pour la somme versée à titre de subvention pour l'achat de ladite caméra thermique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-337 Directrice générale : remplacement d'une semaine de vacances par 5 vendredi

Considérant qu'une semaine de vacances n'a pas été prise par la directrice générale en 2011;

Considérant que celle-ci demande au conseil la possibilité de changer cette semaine de vacances en 5 vendredi de son choix;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu d'accepter la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-338 Location autopompe de Victoriaville : examen d'opérateur d'autopompe : pompiers de Tingwick

Considérant que certains de nos pompiers passeront l'examen d'opérateur d'autopompe le vendredi 7 octobre avec l'autopompe de Tingwick;

Considérant que la Municipalité de Tingwick ne sera pas couverte par un autopompe pendant ce temps;

Considérant que la Ville de Victoriaville nous propose un autopompe avec conducteur pour la somme de 173.41\$ pour la soirée, advenant le cas où il doit être utilisé les frais seront de 520.22\$ pour la première heure et de 346.81\$ pour les heures subséquentes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Yve Roux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de la Ville de Victoriaville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Embauche responsables pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2011-2012 : Messieurs Marcel Roy, Raphaël et Jacques-Olivier Laliberté

La résolution numéro 2011-10-339

Sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Messieurs Marcel Roy, Raphaël et Jacques-Olivier Laliberté à titre de responsables de la patinoire. Les salaires ainsi que les avantages sociaux seront inclus dans l'entente à signer entre les parties.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-340 Journal Les Actualités : semaine de prévention des incendies : parution 150\$

Il est proposé par le conseiller André Bourassa, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de parution faite par le Journal Les Actualités concernant la semaine de prévention des incendies au montant de 150\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-341 Offre de service : rédaction du «Rassembleur» : Madame Linda Ouellette

Sur proposition du conseiller Jocelyn De Serres, appuyée par la conseillère Pierrette Allison, il est résolu de retenir les services de Madame Linda Ouellette pour la rédaction du «Rassembleur» pour une période d'essai de trois mois au montant de 20 heures par mois à 15\$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-342 Courrier recommandé : facture impayée d'entraide service incendie : Municipalité de Chesterville : 18 septembre 2010

Considérant qu'une facture du 18 septembre 2010 concernant l'entraide incendie n'a pas été remboursée par la Municipalité de Chesterville même après plusieurs contacts avec les représentants de la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick transmettre par courrier recommandé ladite facture à la Municipalité de Chesterville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-343 Salle gratuite : Comité des Fêtes du 150^e et publicité

Considérant que la Municipalité de Tingwick fêtera en 2013 son 150^e anniversaire de fondation;

Considérant qu'un comité et des sous comités seront formés afin d'organiser ce 150^e;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu que toutes les salles ainsi que les publicités dont auront besoin les comités et qui seront autorisés par le président des fêtes, Monsieur Yvon Bergeron seront défrayés par la Municipalité de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-344 Adoption d'une échelle salariale

Sur proposition du conseiller Gaétan Hinse, appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'échelle salariale préparé par Madame Geneviève Thibault de la firme PROGESCO.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Courrier recommandé taxes en retard (plus de 2ans)
La résolution numéro 2011-10-345**

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick transmettre par courrier recommandé un avis de rappel aux propriétaires n'ayant pas acquittés leurs taxes depuis plus de 2 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-346

Correction résolution #2011-07-243 : Tarification entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie : ajout des frais d'administration de 8.25%

Il est proposé par le conseiller Gaétan Hinse, appuyé par le conseillers André Bourassa et résolu d'ajouter des frais de 8.25% à l'entente concernant la tarification pour l'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie et par le fait même de corriger la résolution numéro 2011-07-243.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-347

Embauche de Madame Maggie Perreault : journée pédagogique au service de garde

Considérant que Madame Geneviève Brizard est en congé de maternité;

Considérant que lors des journées pédagogiques il faut au moins 3 personnes;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que Madame Maggie Perreault soit embauchée au besoin pour le service de garde.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-348

Demande aide financière : Soirée d'Halloween au Sentier Les Pieds d'Or : 200\$

Considérant que Mesdames Danielle Prince et Émilie Lalancette-Néron organisent 2 soirées d'Halloween au Sentier Les Pieds d'Or et demandent à la Municipalité de Tingwick une aide financière de 200\$;

Considérant que ces soirées sont ouvertes à toutes la population de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-349

Chemin du Hameau : achat 3^e phase (1\$) et signatures

Il est proposé par le conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick acquiert de la Station du Mont-Gleason le Chemin du Hameau (3^e phase) pour la somme de 1\$. Les frais rattachés au contrat seront remboursés par la Station du Mont-Gleason. Le maire, Paul-Émile Simoneau et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay sont autorisées aux fins des présentes à signer pour et au nom de la Municipalité de Tingwick ledit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Période d'essai : Madame Priscilla Ouellette : 2011-09-305
La résolution numéro 2011-10-350**

Considérant qu'une période d'essai supplémentaire est nécessaire à l'évaluation de Madame Priscilla Ouellette;

En conséquence, sur proposition du conseiller Yve Roux, appuyée par le conseiller Jocelyn De Serres, il est résolu d'annuler la résolution #2011-09-305 et de prolonger la période d'essai de Madame Ouellette jusqu'au mois de janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-351

Embauche d'un architecte pour les plans préliminaire et les prévisions budgétaires : Centre Multifonctionnel à l'OTJ

Considérant que la Municipalité de Tingwick a pour projet l'élaboration d'un centre multifonctionnel à l'OTJ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marc Corriveau, appuyée par le conseiller Gaétan Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick demande des cotations concernant l'embauche d'un architecte pour produire les plans préliminaire et les prévisions budgétaires audit Centre multifonctionnel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2011-10-352

Assurances responsabilités Comité des Fêtes du 150^e

Il est proposé par le conseiller André Bourassa, appuyé par le conseiller Jocelyn De Serres et résolu que la Municipalité de Tingwick demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec d'ajouter le Comité des Fêtes du 150^e à titre d'assuré supplémentaire à sa police d'assurances responsabilités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLE D'UN DOSSIER

Le conseiller Gaétan Hinse donne un compte-rendu de la réunion de Rouli-Bus du 21 septembre dernier.

La conseillère Pierrette Allison informe les citoyens qu'il y aura une activité au Sentier Les Pieds d'Or à l'Halloween, donne des précisions sur le concours d'embellissement 2011 et donne un compte-rendu de sa participation au colloque rues Principales.

Le conseiller André Bourassa demande à Paul-Émile Simoneau, maire un compte-rendu des réunions de la MRC d'Arthabaska et demande à la directrice générale si l'on peut donner le contrat de gré à gré à l'avocate qui s'occupe de la plainte au code de déontologie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Paul-Émile Simoneau invite les citoyens à la période de questions.

Des citoyens posent des questions sur le sujet suivant : La circulation dans le rang 8 suite aux réparation du pont du rang 7, le coût des avocats sur 3 ans, permis de construction, grosses ordures, micros dans la salle du conseil, remerciement pour la continuité du «Rassembleur», demande que les sujets soient plus détaillés sur l'ordre du jour, comité des Fêtes du 150^e, plainte au code de déontologie, Place aux jeunes, nouveau tracé du Chemin de Warwick, centre multifonctionnel, budget 2012, garderie, ménage salle paroissiale, prolongement de la période d'essai de la secrétaire-administrative.

2011-10-353

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gaétan Hinse appuyée par le conseiller Marc Corriveau, il est résolu que la présente séance soit levée. (22h10)

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Paul-Émile Simoneau
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2011-10-313, 2011-10-314, 2011-10-315, 2011-10-316, 2011-10-317, 2011-10-320, 2011-10-321, 2011-10-326, 2011-10-328, 2011-10-329, 2011-10-330, 2011-10-331, 2011-10-332, 2011-10-333, 2011-10-334, 2011-10-335, 2011-10-338, 2011-10-339, 2011-10-340, 2011-10-341, 2011-10-342, 2011-10-343, 2011-10-345, 2011-10-347, 2011-10-348, 2011-10-349, 2011-10-351 et 2011-10-352.

Chantale Ramsay, g.m.a.
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Paul-Émile Simoneau, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Paul-Émile Simoneau, maire

%%